

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID: 064-246400337-20210408-D2021_58-DE

Délibération n°2021-58

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 8 avril 2021)

<u>Date de convocation</u>: 26 mars 2021 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 29 Nombre de délégués votants: 32 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 8 avril 2021 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, Salle Sagette à Buzy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, BLANCHET, CASSOU, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, TOULOU, MOULAT, et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, MONGAUGE, GABASTON, LEGLISE, SANZ et GARROCQ.

Absents ou excusés : Mme LAHOURATATE, Mme GANT, M. CASADEBAIG et M. LABERNADIE

Pouvoirs: Mme GANTCH à M. CASAUBON

M. LABERNADIE à Mme BARRAQUE

M. CASADEBAIG à Mme CASSOU

Secrétaire de séance : Mme CASSOU

<u>OBJET : TOURISME - APPROBATION DU CA 2020 ET BP 2021 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE D'OSSAU</u>

RAPPORTEUR : Jean-Louis BARBAN, Président de l'OT de la Vallée d'Ossau

L'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Conformément à l'article L.133-8 du Code du Tourisme, le budget et les comptes de l'office, délibérés par le comité de direction, sont soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Par délibération en date du 4 mars 2021, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme a débattu sur le CA

2020 et le BP 2021

La balance générale des comptes de l'exercice 2020 se présente de la manière suivante :

	Prévisions 2020	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Résultats de clôture 2020 sans les reports	Reports année N-1	Résultats de clôture 2020
Investissement					
Dépenses	26 484,38 €	11 212,10 €		- 9872,38€	- 4 754,86 €
Recettes	26 484,38 €	16 329,62 €	5 117,52 €		
Fonctionnement					
Dépenses	289 136,09 €	207 978,78 €			
Recettes	289 136,09 €	243 981,95 €	36 003,17 €	49 534,09 €	85 537,26 €
TOTAL :			41 120,69€	39 661,71 €	80 782,40 €

Le budget primitif 2021 est arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Prévisions		
Investissement			
Dépenses	12 152,11 €		
Recettes	12 152,11 €		
Exploitation			
Dépenses	327 561,65 €		
Recettes	327 561,65 €		

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

ID: 064-246400337-20210408-D2021_58-DE

Affiché le

5104

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, Vu l'article L.133-8 du Code du Tourisme,

Considérant que selon l'article 10 des statuts de l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau, le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 ont été présentés le 4 mars 2021 au Comité de Direction de l'Office de Tourisme,

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- APPROUVE le CA 2020 et le BP 2021 de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Ossau.

Le Président

lean-Paul CASAUBON